



L'an deux mil vingt et un, le 31 mars à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains (et visio-conférence), sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	16.

Date de 1^{ère} convocation : 25-03-2021

Date d'affichage :

Présents : Titulaires : BERTHOMIER Christian, BRUN Pierre, DUMAZ Gérard, DUMAZ Régie, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, GOGNY Christian, HAERINCK Sabrina, POMMAT Dominique, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, TURNAR Alexandra, VANIN Gaëtan.
Suppléants (votant) : BEBERT Thierry, PIERRETON Christophe.

Excusés : GENNARO Alexandre (pouvoir à C. TRAHAND).

Absents : GINOLLIN Pascal, LEOUTRE Jean-Marc.

APPROBATION PROGRAMME ESPACE LUDIQUE / POLE GLISSE 4 SAISONS ALLIONS-MARGERIAZ 1000

La présidente rappelle que le Masterplan Aillons-Margéziat a recensé plusieurs projets de diversification/reconversion des stations.

Après le Pays Suspendu des Géants, le projet de diversification de l'accueil touristique et de loisirs se poursuit avec l'implantation d'un espace ludique de glisse 4 saisons à Aillon Station 1000.

Ce projet intégré a pour objectifs :

- de renforcer l'offre 4 saisons tout en réduisant la dépendance à la neige ;
- d'atteindre une meilleure répartition dans les activités non dépendantes à l'ouverture des remontées mécaniques ;
- de compléter les activités de loisirs commerciales dynamiques au secteur commercial urbanisé de Aillon-le-Jeune.

Le projet est constitué de 2 tapis non couverts de 70 et 40 ml afin de desservir des zones distinctes et variées permettant :

- o activité glisse en bouée type tubing hors neige, aménagement du terrain permettant la même prestation en période enneigée (snowtubing)
- o piste accessible en luge avec freins développant la notion de pilotage de l'engin (activité uniquement avec neige)

Le projet est en phase études pour rendre l'équipement attractif et pour le faire rentrer dans l'enveloppe financière dédiée.

Il est en cohérence avec les autres activités de pleine nature déjà déployées sur le site d'Aillons 1000 (cascades de tyroliennes, Pays suspendu des géants, VTT, expérience trail, via ferrata école du Nant de Rossane, piscine communale, hébergement des Nivéoles, etc...).

Cette nouvelle activité 4 saisons (avec et/ou sans neige) constitue une véritable complémentarité des activités.

Le terrain qui accueillera cette installation est propriété de la commune d'Aillon-le-Jeune qui le mettra à disposition du Syndicat mixte, par convention à établir.

Le calendrier prévisionnel prévoit :

- | | |
|----------------------------|--|
| - avril / mai 2021 | relevés topographiques et études géotechniques selon besoin |
| - avril / juin 2021 | réalisation des études d'avant-projet par le maître d'œuvre retenu |
| - juillet / septembre 2021 | autorisations réglementaires (cas par cas, permis d'aménager) |
| - hiver 2021 | DCE et consultation des entreprises |
| - printemps 2022 | travaux, installations, DAME |
| - juillet / août 2022 | ouverture au public. |

Ce projet représente un investissement global estimatif de l'ordre de 895 000 € HT (hors études).

Une scénarisation cohérente sera également déployée permettant de relier toutes ces activités présentes sur le site d'Aillons-Margéziat 1000. Elle s'appuiera sur le thème de Tiboju, personnage emblématique du Pays suspendu des géants permettant la sensibilisation de la clientèle au milieu montagnard et au patrimoine local.

Aussi, le projet de réhabilitation du bâtiment d'accueil « Totem » en véritable camp de base des activités de pleine nature de la station Aillons-Margéziat 1000 constituera un ensemble cohérent.

PRÉFECTURE de la SAVOIE

02 AVR. 2021

RECU

Les subventions attendues pour ce projet peuvent notamment élargir aux programmes Espace Valléen ou Appel à Projets Activités Pleine Nature du Département de la Savoie, ainsi que sur les dispositifs de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la montagne et les stations.

Compte tenu de ces éléments et de l'intérêt de poursuivre les équipements de diversification de l'offre touristique, il est proposé d'approuver le programme de création d'un espace ludique / Pôle Glisse 4 saisons à Aillons 1000.

Le conseil syndical, après avoir délibéré à la majorité,

- **APPROUVE** le programme de création d'un espace ludique / pôle glisse 4 saisons sur le site d'Aillons-Margéraz 1000 conformément aux éléments présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** la présidente ou son représentant à signer les documents à intervenir (demandes d'autorisation d'urbanisme, autorisations administratives, procédures diverses, etc...)
- **AUTORISE** la présidente ou son représentant à solliciter les demandes de subventions les plus élevés possibles ;
- **DIT** que les crédits correspondants sont ou seront inscrits aux budgets et pourront faire l'objet d'une AP/CP.

Fait à AIX-LES-BAINS, le 31 mars 2021

LA PRESIDENTE,
FERRARI Sandra



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	17
☞ Pour :	15
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	2
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

